

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Caluire-et-Cuire (69300)

Premier tour

– le 07/06/2020 –

Action n°1

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 4 fois par an.

Si les mobilités actives et la voirie sont des compétences de la Métropole, la Mairie de Caluire a un rôle fondamental à jouer dans la mise en œuvre d'un plan vélo ambitieux. A cet effet, la mise en place d'un comité vélo régulier au minimum 4 fois par an avec la Mairie nous semble clés. Cet espace d'échange pourra par exemple permettre d'établir la liste prioritaire des lieux à équiper.

Marc Suchon (Démocratie et Citoyenneté, Caluire 2020)

Sur ce sujet essentiel comme sur les autres, nous pensons que rien ne doit se faire sans une concertation réelle et sur la durée avec les habitant-e-s.

Nos élu-e-s n'arriveront pas avec des solutions clés en mains à tous les problèmes. Mais l'objectif est bien de réduire la part de l'automobile dans les mobilités urbaines.

Laurent Attar-Bayrou (caluire au coeur)

Pas de commentaire

Philippe Cochet (Caluire et Cuire Ensemble Naturellement avec Philippe COCHET)

À l'occasion de son conseil municipal du 17 décembre dernier, l'équipe municipale a présenté les grandes lignes du plan vélo qu'elle souhaite développer dans les années à venir.

Ce dernier tient déjà compte des attentes des Caluirards en la matière puisqu'il a été élaboré à partir, notamment, des 142 propositions qu'ils ont émises lors de la grande concertation 2 (conférence, ateliers, plateforme de recueil des suggestions sur internet...) et des cartes communiquées par le collectif cycliste de Caluire et Cuire.

Naturellement, les Caluirards seront associés à la mise œuvre et au suivi du plan vélo.

Xavier Gillard (Urgence Ecologique et Solidarités à Caluire et Cuire)

Cela sera une priorité pour nous en associant les pratiquants et les associations de cyclistes.

Fabrice Matteucci (Caluire, c'est possible !)

Dans le cadre de la délégation "transitions sociale et écologique", mise en place d'un comité local "mobilités" dans lequel les usagers et associations de pratiquants du vélo quotidien seront membres et les points noirs identifiés. Il sera intégré au conseil citoyen qui sera actif sur les aménagements de la ville.

Action n°2

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants :

- Montée de la Boucle en supprimant une des 2 voies actuellement réservées aux voitures
- Quai Clémenceau,
- Montée des Soldats / Place Foch / Avenue Pierre Terrasse ou un itinéraire alternatif
- Pont Poincaré avec une voie Transports en Commun / Vélos dans chaque sens
- Route de Strasbourg jusqu'à Crépieux
- Chemin de Boutary
- Rue Pasteur
- Rues d'accès aux 2 collèges Charles Sénard et André Lassagne
- Avenue Général de Gaulle jusqu'au centre ville

Concevoir un réseau sans coupure, cohérent et fluide, qui tient compte des liaisons inter-communales permettant une circulation rapide sans piéton sur certains axes conduisant aux zones d'activités professionnelles.

Marc Suchon (Démocratie et Citoyenneté, Caluire 2020)

La Montée de la Boucle est une aberration urbaine qui doit être corrigée. Une voie pour les cyclistes est une solution.

Laurent Attar-Bayrou (caluire au coeur)

Pas de commentaire

Philippe Cochet (Caluire et Cuire Ensemble Naturellement avec Philippe COCHET)

Depuis son élection, l'équipe municipale a déjà fait le choix de créer des pistes cyclables sécurisées, isolées de la circulation automobiles et des piétons, dès que les gabarits de voie le permettent. Deux exemples récents en témoignent : chemin Petit et montée des Forts. Le même principe a été retenu pour le réaménagement du chemin de Crépieux qui vient de démarrer (plus de 2 km).

Par ailleurs, le plan vélo adopté par la municipalité prévoit un maillage de l'ensemble du territoire en utilisant tous les outils

existants aujourd'hui (pistes cyclables, bandes cyclables, picto, sas vélo, chaussée à voie centrale banalisée, cédez-le-passage cycliste...).

- Montée de la Boucle : une étude est en cours avec les services municipaux, un bureau d'études et la Métropole pour la réalisation d'une liaison entre le plateau et les quais du Rhône. Un premier diagnostic a été établi en intégrant la montée de la Boucle, les voies connexes, les différents flux de circulation, les différents usages...

Plusieurs scénarios sont en cours d'élaboration dont certains prévoient une voie dédiée aux vélos et transports en commun, d'autres une liaison sur des axes proches dont la topographie et la configuration sont moins abruptes.

- Montée des Soldats : déjà prévu dans le plan vélo sous la forme d'un itinéraire alternatif

- Pont Poincaré : étude en cours

- Rue Pasteur : travaux démarrés sur un premier tronçon, dans le cadre du programme de renouvellement urbain. Des bandes cyclables sont prévues. A noter que la Voie Verte est parallèle à la rue Pasteur, nous travaillons par conséquent aux liaisons qui peuvent permettre aux cyclistes de la rejoindre et d'ainsi cheminer en toute sécurité

- Quai Clemenceau : il n'y pas d'emprise de voie suffisante pour construire une piste cyclable isolée de la circulation. Les îlots centraux ont été construits pour sécuriser les cheminements et traversées des piétons et accès copropriétés. En revanche, c'est possible de l'autre côté des quais de Saône.

Xavier Gillard (Urgence Ecologique et Solidarités à Caluire et Cuire)

Les secteurs cités sont conformes aux priorités remontées par l'enquête "Parlons vélos".

Nous travaillerons avec la métropole pour faire aboutir ces pistes.

Fabrice Matteucci (Caluire, c'est possible !)

Nous souhaitons que le maillage des pistes cyclables soit effectif sur Caluire afin de relier l'ensemble des quartiers à des axes forts vélos.

Action n°3

Réduire les coupures urbaines, en s'appuyant sur le plan vélo du gouvernement et son fonds mobilités actives « Continuités cyclables », doté d'un budget de 50 millions d'euros en 2019. Traiter en priorité la coupure urbaine du Pont Poincaré.

Marc Suchon (Démocratie et Citoyenneté, Caluire 2020)

Pas de commentaire

Laurent Attar-Bayrou (caluire au coeur)

Pas de commentaire

Philippe Cochet (Caluire et Cuire Ensemble Naturellement avec Philippe COCHET)

Nous travaillons déjà sur ce dossier en lien avec les services métropolitains. Concernant le bas de la montée des Soldats, les premiers aménagements (traçage et sas vélos) sont à l'étude et seront réalisés avant la fin du premier semestre. Il est à rappeler que la passerelle de la Paix est totalement sécurisée et dédiée aux modes doux.

La réduction des coupures urbaines est l'un des objectifs prioritaires du plan vélo.

Xavier Gillard (Urgence Ecologique et Solidarités à Caluire et Cuire)

Le carrefour du square Brosset étant très emprunté par les cycliste et non aménagé pour assurer leur sécurité, la voie de circulation sur le Pont Poincaré pour les vélos et les piétons laissant peu de place pour les vélos, l'aménagement de cette zone sera une priorité.

Fabrice Matteucci (Caluire, c'est possible !)

Pas de commentaire

Action n°4

Pour lutter contre les accidents imputables au phénomène des angles morts, interdire - dès que la législation le permettra - les poids lourds non équipés de radars avancés de détection de cyclistes et piétons. Développer une signalisation spécifique vélo :

- Panneau M12 de cédez le passage cycliste selon la carte interactive du collectif cycliste de Caluire

- Généraliser les SAS vélos à tous les carrefours à feux

Marc Suchon (Démocratie et Citoyenneté, Caluire 2020)

Pas de commentaire

Laurent Attar-Bayrou (caluire au coeur)

Pas de commentaire

Philippe Cochet (Caluire et Cuire Ensemble Naturellement avec Philippe COCHET)

Nous étudierons la possibilité d'interdire la circulation des poids lourds sans radar de détection, dès que la loi le permettra. Pour l'heure, il faut noter que le règlement général de circulation de Caluire et Cuire est déjà restrictif sur la circulation des plus de 3,5 t sur la commune, hors services publics et desserte locale.

En outre, le fait que Caluire et Cuire fasse intégralement partie de la ZFE limitera encore l'accès aux poids lourds « anciens » pour privilégier les modèles récents, sur lesquels, il est à espérer que la loi obligera l'équipement de radar de détection cyclistes/piétons

Signalisation spécifique vélos : sas vélos et cédez-le-passage cyclistes font partie du plan vélo. Cela se fera au cas par cas, en étudiant tous les points où cela est réalisable.

Xavier Gillard (Urgence Ecologique et Solidarités à Caluire et Cuire)

L'équipement des carrefours par des sas vélo et des panneaux M12 permettant aux cyclistes d'être visibles par les automobiles sera prioritaire.

Fabrice Matteucci (Caluire, c'est possible !)

Agir aussi pour adopter le principe de l'ouverture des portières des véhicules selon méthode dite "A la hollandaise".

Action n°5

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Favoriser le partage de la rue dans les endroits où l'espace manque en réduisant la vitesse et en donnant la priorité aux piétons et aux cyclistes :

- Centre Bourg
- Grande rue de St Clair
- Quartier Bissardon

Étendre les zones 30 km/h et rendre cette limitation effective, par la réduction de la largeur de la chaussée, et l'utilisation de chicanes et de ralentisseurs, en particulier :

- Rue de Margnolles
- Chemin de Boutary

Marc Suchon (Démocratie et Citoyenneté, Caluire 2020)

Greenpeace a démontré le 6 février dernier le niveau de pollution du quartier Bissardon, dans lequel la circulation automobile est de plus en plus problématique. C'est une illustration de l'urgence à agir réellement. Ouvrir un jardin partagé peut être une bonne chose, mais cela n'empêchera pas les enfants de l'Ecole Bertie Albrecht et ceux de l'Ecole de l'Oratoire de suffoquer.

Laurent Attar-Bayrou (caluire au coeur)

Pas de commentaire

Philippe Cochet (Caluire et Cuire Ensemble Naturellement avec Philippe COCHET)

C'est déjà ce que la Ville fait. Le Bourg et la grande rue de Saint-Clair sont déjà en grande partie limités à 30 km/h.

Une étude de circulation sur le quartier de Bissardon sera prochainement lancée. D'autres études sont en cours sur différents secteurs pour justement prévoir des aménagements de voie (stationnement en chicane, trottoirs plus larges, bandes cyclables...).

De nouvelles voies passeront prochainement à 30 km/h. L'objectif est bel et bien de sécuriser le cheminement des piétons et des cyclistes.

Xavier Gillard (Urgence Ecologique et Solidarités à Caluire et Cuire)

Notre plan vélo prévoit de passer une grande partie de la ville en zone 30.

Fabrice Matteucci (Caluire, c'est possible !)

Pas de commentaire

Action n°6

Offrir du stationnement vélo sécurisé aux cyclistes à proximité des grands nœuds de transports en commun (métro Cuire, St Clair Square Brosset, Place Foch).

Implanter des arceaux vélos aux endroits où ils sont en nombre insuffisant, à définir avec le comité vélo, en profitant du programme Alvéole de la FUB.

Marc Suchon (Démocratie et Citoyenneté, Caluire 2020)

Pas de commentaire

Laurent Attar-Bayrou (caluire au coeur)

Pas de commentaire

Philippe Cochet (Caluire et Cuire Ensemble Naturellement avec Philippe COCHET)

C'est déjà en cours, deux abris vélos sécurisés seront construits dans les prochains mois. L'un à la sortie du Métro Cuire sur le boulevard des Canuts, l'autre place Foch, après le monument.

Nous procédons régulièrement à l'installation de nouveaux arceaux à vélo.

Xavier Gillard (Urgence Ecologique et Solidarités à Caluire et Cuire)

L'implantation des stationnements vélos est essentielle. Elle se fera en concertation avec les habitants.

Fabrice Matteucci (Caluire, c'est possible !)

Pour le stationnement vélo, nous souhaitons également agir pour que l'offre de stationnement sécurisé se retrouve aussi dans les quartiers, comme celui de Bissardon, où les zones d'arceaux sont peu nombreuses ou à Saint-Clair, quasi-absentes, les vols et dégradations très fréquents, et où l'habitat ne permet pas de stationner son vélo en intérieur.

Action n°7

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

Pour cela, profiter du programme Alvéole de la FUB.

Marc Suchon (Démocratie et Citoyenneté, Caluire 2020)

Cela pourrait être aussi prévu dans les constructions du parc privé et du parc social.

Laurent Attar-Bayrou (caluire au coeur)

Pas de commentaire

Philippe Cochet (Caluire et Cuire Ensemble Naturellement avec Philippe COCHET)

Il y en a déjà, sous forme de locaux ou de parkings/arceaux, devant les sites. Nous travaillons à l'augmentation du nombre de parcs à vélo/trottinettes dans les écoles.

Xavier Gillard (Urgence Ecologique et Solidarités à Caluire et Cuire)

Oui. L'accessibilité aux écoles fait parti de notre plan.

Fabrice Matteucci (Caluire, c'est possible !)

Pas de commentaire

Action n°8

Favoriser l'implantation de services de location courte et longue durée de vélos (incluant vélos pliants, vélos cargo, VAE) et proposer une tarification adaptée (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple).

Étendre le maillage en station Vélo'V.

Marc Suchon (Démocratie et Citoyenneté, Caluire 2020)

La question du coût doit être en effet traitée : 10% de la population de Caluire vit en-dessous du seuil de pauvreté (INSEE 2017). La réflexion sur les aménagements pour lesquels nous militons doit inclure les personnes en situation de précarité.

Laurent Attar-Bayrou (caluire au coeur)

Pas de commentaire

Philippe Cochet (Caluire et Cuire Ensemble Naturellement avec Philippe COCHET)

Cette année, la Ville a aidé à l'implantation de l'enseigne GIANT, avenue Général Leclerc.

Elle a obtenu l'installation de 2 nouvelles stations Vélo'v dont la seconde, rue Pasteur, est en cours d'installation. Elle a également oeuvré pour que la Métropole, autorité compétente pour le déploiement des stations Vélo'v, ouvre le marché en dehors des frontières de Lyon et Villeurbanne, comme c'était le cas sur le dernier mandat.

Xavier Gillard (Urgence Ecologique et Solidarités à Caluire et Cuire)

Cette action se fera en concertation avec la métropole.

Fabrice Matteucci (Caluire, c'est possible !)

Pas de commentaire

Action n°9

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

Marc Suchon (Démocratie et Citoyenneté, Caluire 2020)

Nous proposons dans notre projet municipal la création d'une Maison des Associations qui pourrait avoir un rôle dans ce service.

Laurent Attar-Bayrou (caluire au coeur)

Pas de commentaire

Philippe Cochet (Caluire et Cuire Ensemble Naturellement avec Philippe COCHET)

La Ville soutient depuis longtemps toutes les associations Caluirardes qui la sollicitent, notamment une association d'insertion qui répare des vélos. Les associations sportives cyclistes sont aidées tant pour leur fonctionnement que pour l'organisation d'événements (La Castellane, le Lyon urban Trail...)

Nota : la Ville a organisé l'été dernier un événement dédié aux deux roues (sécurité / remise à niveau) où elle avait invité un atelier de réparation.

Xavier Gillard (Urgence Ecologique et Solidarités à Caluire et Cuire)

Les règles d'attributions des subventions et des locaux aux associations seront clarifiées et rendues publiques.

Fabrice Matteucci (Caluire, c'est possible !)

Pas de commentaire

Action n°10

Créer une agence d'écomobilité, qui coordonne toutes les initiatives contribuant à stimuler les offres alternatives à la voiture autosoliste et placer au centre la solution vélo.

Marc Suchon (Démocratie et Citoyenneté, Caluire 2020)

Cela pourrait être prévu au plan intercommunal, voire métropolitain.

Laurent Attar-Bayrou (caluire au coeur)

Pas de commentaire

Philippe Cochet (Caluire et Cuire Ensemble Naturellement avec Philippe COCHET)

Les déplacements relèvent de la compétence métropolitaine, nous sommes favorables à cette action au niveau métropolitain.

Xavier Gillard (Urgence Ecologique et Solidarités à Caluire et Cuire)

Cette action sera menée en concertation avec la métropole.

Fabrice Matteucci (Caluire, c'est possible !)

Cette agence ne peut s'étendre que sur l'ensemble des mobilités y compris piétonnes qui est la solution première écomobile

Action n°11

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Marc Suchon (Démocratie et Citoyenneté, Caluire 2020)

Pas de commentaire

Laurent Attar-Bayrou (caluire au coeur)

Pas de commentaire

Philippe Cochet (Caluire et Cuire Ensemble Naturellement avec Philippe COCHET)

Nous y sommes favorable et travaillons à l'augmentation du nombre de parcs à vélo dans les écoles.

Xavier Gillard (Urgence Ecologique et Solidarités à Caluire et Cuire)

Le programme actuel de la commune sera maintenu.

Fabrice Matteucci (Caluire, c'est possible !)

Nous souhaitons également que se développent les vélobus

Action n°12

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

Marc Suchon (Démocratie et Citoyenneté, Caluire 2020)

Cela pourrait peut être s'envisager aussi dans le cadre des activités péri scolaires (à voir avec les acteurs)

Laurent Attar-Bayrou (caluire au coeur)

travail à effectuer en milieu scolaire

Philippe Cochet (Caluire et Cuire Ensemble Naturellement avec Philippe COCHET)

L'été dernier, la municipalité a organisé un événement dédié aux deux roues dans cet esprit avec sensibilisation à l'environnement et à la sécurité.

Des journées sont organisées avec les écoles pour permettre aux écoliers de passer leur brevet cycliste.

Xavier Gillard (Urgence Ecologique et Solidarités à Caluire et Cuire)

Pas de commentaire

Fabrice Matteucci (Caluire, c'est possible !)

Pas de commentaire

Action n°13

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Marc Suchon (Démocratie et Citoyenneté, Caluire 2020)

A vélo...ou à pied.

Laurent Attar-Bayrou (caluire au coeur)

Pas de commentaire

Philippe Cochet (Caluire et Cuire Ensemble Naturellement avec Philippe COCHET)

Philippe Cochet (de même que plusieurs élus ou candidats de sa liste) utilise régulièrement son vélo à assistance électrique (ou non). Il a notamment participé aux deux dernières éditions de Convergence vélo.

Xavier Gillard (Urgence Ecologique et Solidarités à Caluire et Cuire)

Pas de commentaire

Fabrice Matteucci (Caluire, c'est possible !)

Et à pieds.

Action n°14

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

Impulser et suivre le lancement de lignes pédibus et de vélobus dans toute la ville.

Mettre en place des lignes de vélobus pour rejoindre les collèges Charles Sénard et André Lassagne.

Travailler à leur pérennisation dans le temps.

Marc Suchon (Démocratie et Citoyenneté, Caluire 2020)

A mettre en place en concertation avec les acteurs possibles.

Laurent Attar-Bayrou (caluire au coeur)

manque de visibilité pour un engagement concret à étudier a monsieur vélo

Philippe Cochet (Caluire et Cuire Ensemble Naturellement avec Philippe COCHET)

En début d'année scolaire, la Ville a organisé une vaste opération dans les écoles pour relancer le dispositifs de pédibus, avec un succès mitigé, car cela nécessite une adhésion des parents volontaires.

La Ville accompagnera très volontiers les parents qui souhaitent relancer des lignes de pédibus ou créer des lignes de vélobus.

Nous n'avons pas compétence pour impulser la création des pédibus ou vélobus dans les collèges qui relèvent de la compétence métropolitaine. Evidemment, nous accompagnerons les parents qui nous solliciteront sur le sujet.

Xavier Gillard (Urgence Ecologique et Solidarités à Caluire et Cuire)

Oui, l'accessibilité aux écoles en sécurité fait partie de notre programme.

Fabrice Matteucci (Caluire, c'est possible !)

Pas de commentaire

Action n°15

Créer une "journée sans voiture". Pour encourager les habitants de Caluire et leur donner envie de se déplacer à vélo, il faut développer une culture du vélo urbain. Cela passe par la participation d'événements de grande ampleur : Convergence Vélo mais aussi organiser des événements à Caluire : journée sans voiture, fête du vélo, bourses aux vélos...

Marc Suchon (Démocratie et Citoyenneté, Caluire 2020)

Une "journée sans voiture" nous semble une idée intéressante, surtout si elle s'accompagne de la "fête du vélo".

Laurent Attar-Bayrou (caluire au coeur)

Pas de commentaire

Philippe Cochet (Caluire et Cuire Ensemble Naturellement avec Philippe COCHET)

La Ville a organisé un événement dédié aux deux roues l'été dernier sur le sujet et participé à l'événement convergence vélo. Elle renouvellera cette initiative.

Xavier Gillard (Urgence Ecologique et Solidarités à Caluire et Cuire)

Cette action se fera en concertation avec la métropole et les associations cyclistes métropolitaines.

Fabrice Matteucci (Caluire, c'est possible !)

Nous souhaitons inscrire Caluire dans la journée mondiale sans voiture du 22 septembre.

Action n°16

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

L'arrêt et le stationnement sur les aménagements cyclables mettent en danger les cyclistes, qui doivent se reporter sur les voies de circulation, parfois dans le sens inverse de circulation. Une surveillance active de la Police Municipale est prioritaire.

Marc Suchon (Démocratie et Citoyenneté, Caluire 2020)

Pas de commentaire

Laurent Attar-Bayrou (caluire au coeur)

ainsi que sur les places handicapé

Philippe Cochet (Caluire et Cuire Ensemble Naturellement avec Philippe COCHET)

C'est déjà le cas. Nous comptons renforcer cela sur le prochain mandat avec la mise en place de la vidéo verbalisation.

Xavier Gillard (Urgence Ecologique et Solidarités à Caluire et Cuire)

Nous sensibiliserons les agents municipaux au respect des aménagements piétons et cyclistes.

Fabrice Matteucci (Caluire, c'est possible !)

Pas de commentaire

Action n°17

Inciter financièrement les entreprises à organiser des animations pro-vélo : atelier mobile d'auto réparation, formation conduite à vélo en ville.

Marc Suchon (Démocratie et Citoyenneté, Caluire 2020)

Cela devrait faire partie de la Responsabilité Sociale et Environnementale des Entreprises. Il conviendra également de rappeler aux entreprises le "Plan de Mobilité" prévu par la loi. Cela pourrait faire l'objet d'un point lors de la "Conférence

annuelle sur l'Emploi" que nous envisageons.

Laurent Attar-Bayrou (caluire au coeur)

Pas de commentaire

Philippe Cochet (Caluire et Cuire Ensemble Naturellement avec Philippe COCHET)

La Ville préfère organiser elle-même ce type d'animation.

Xavier Gillard (Urgence Ecologique et Solidarités à Caluire et Cuire)

Pas de commentaire

Fabrice Matteucci (Caluire, c'est possible !)

Pas de commentaire

Commentaires généraux

Marc Suchon (Démocratie et Citoyenneté, Caluire 2020)

Le vélo fait partie du schéma d'ensemble des déplacements urbains. Il y a des connexions à faire avec les autres modes de transports (en commun, à pied, en auto, en covoiturage...) Il faut instaurer une concertation réelle des habitants sur tous les sujets relatifs à la mobilité, en incluant les personnes en situation de précarité.

Laurent Attar-Bayrou (caluire au coeur)

bon nombres de vos propositions sont déjà dans notre programme et m engage a intégré vos réflexions au débat municipal et métropolitain en fonction des compétences de chaque collectivité

Caluire Au Coeur

Philippe Cochet (Caluire et Cuire Ensemble Naturellement avec Philippe COCHET)

Pas de commentaire

Xavier Gillard (Urgence Ecologique et Solidarités à Caluire et Cuire)

Pas de commentaire

Fabrice Matteucci (Caluire, c'est possible !)

Nous souhaitons que Caluire, à la traîne sur la question des déplacements vélos, deviennent enfin exemplaire, en ayant un politique forte, incitative et qui s'appuie sur les usagers et les associations.

La question de l'aménagement de la ville dans ses mobilités sera un des premiers chantiers que nous voulons ouvrir avec les habitants dans le cadre des nouveaux conseils de quartiers et au sein du conseil citoyen.

Nous souhaitons que Caluire ait récupéré son retard et soit engagée dans les nouveaux aménagements en 2022.